

Calendrier général de la campagne d'entretien professionnel 2019 (gestion 2018) des agents des catégories A (inspecteurs, inspecteurs divisionnaires à titre personnel), B et C

Dates/périodes	Bureaux gestionnaires de centrale	Réseau (directions)	
11 décembre 2018	Sélection des agents à évaluer au niveau national	Mise à jour dans SIRHIUS des informations susceptibles d'impacter l'entretien professionnel	
4 janvier 2019		Date limite de saisie des opérations de mise à jour de SIRHIUS pour les informations relatives à l'entretien professionnel	
18 janvier 2019	Ouverture de l'application EDEN-RH ; transmission des informations sous forme dématérialisée aux directions dans l'application EDEN-RH	Début de l'ajustement de la sélection et de la validation dans EDEN-RH par les GRH	
25 janvier 2019		<p>Date limite pour demander, via EDEN-RH, le transfert des agents ayant changé d'affectation entre le 01/01/2019 et la date de début des entretiens (le transfert doit être demandé par la direction du 1er janvier 2019).</p> <p>Date limite impérative d'ajustement et de validation, par les GRH des directions, de la sélection des agents à évaluer, dans EDEN-RH .</p>	
<p>Dès validation de la sélection des agents à évaluer par l'ensemble des directions^(*), jusqu'au 15 mars 2019</p> <p><i>(*) soit au plus tôt à compter du 28 janvier 2018</i></p>		<p align="center">Déroulement des entretiens professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunions de cadrage ➤ Notification au GRH de la «référence» (RF) par les évaluateurs, via EDEN-RH (agents A, B et C)

dates/périodes	Bureaux gestionnaires de centrale	Réseau (directions)
15 mars 2019		Date limite de tenue des entretiens professionnels et de transmission du compte-rendu à l'agent.
29 mars 2019		Date limite et bloquante dans l'application EDEN-RH de validation des listes d'évaluation par le GRH
5 avril 2019		Date limite de notification par l'évaluateur du CREP visé par l'AH, via EDEN-RH
23 avril 2019		Date limite ⁽¹⁾ pour déposer un recours hiérarchique sur les éléments du compte rendu ou dans les 15 jours francs à compter de la notification du CREP visé par l'AH
9 mai 2019		Date limite pour la notification via EDEN-RH de la réponse de <u>l'autorité hiérarchique</u> ou dans les 15 jours francs à compter de la réception du recours hiérarchique
11 juin 2019		Date limite ⁽¹⁾ de recours devant la CAPL ou la CAPN (recours de 1 ^{er} niveau ⁽²⁾) ou dans le délai d' un mois à compter de la notification de la réponse au recours par l'autorité hiérarchique
28 juin 2019		Date limite des réunions des CAPL ⁽³⁾ ; Envoi des recours devant la CAPN (recours de 1 ^{er} niveau)
8 juillet 2019		Date limite de notification à l'agent de la décision de l'AH après CAPL
juin à mi-décembre 2019		Saisie, par les chefs de service, dans EDEN-RH, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2020 pour les agents obtenant leur mutation ou promus en cours d'année.
Mi-septembre à mi-décembre 2019	Examen des recours en CAPN (1 ^{er} niveau de recours)	Présentation du bilan de la campagne d'entretien professionnel de l'année 2019 aux CTL (CTS)
13 décembre 2019		Date limite de saisie, dans EDEN-RH, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2020
<p>⁽¹⁾ : date limite théorique (la date limite réelle est appréciée au cas par cas en fonction du délai dont dispose l'agent pour déposer son recours).</p> <p>⁽²⁾ : les CAPN sont maintenues pour l'examen des recours déposés par les agents ne relevant pas d'une CAP locale (recours directs pour les cadres A+, les géomètres cadastrés, les agents techniques et les agents de la DGFIP détachés auprès d'une autre administration).</p> <p>⁽³⁾ : en cas de report justifié par un contexte local particulier, la CAPL devra impérativement se réunir avant le 30 septembre 2019.</p>		